

CONSEIL MUNICIPAL du 12 juillet 2021

Monsieur le Maire souhaite la bienvenue à l'ensemble des Conseillers Municipaux pour cette séance qui se tient au Foyer, toujours en raison des mesures sanitaires en vigueur.

Il adresse ses plus vives félicitations à Sabine Drexler et son binôme Nicolas Jander pour leur réélection en tant que Conseillers d'Alsace au sein de la Communauté Européenne d'Alsace (CEA).

Il remercie les membres de la Commission Fleurissement, les bénévoles et surtout les ouvriers communaux pour le travail fourni et l'implication dans le fleurissement de la commune qui candidate cette année à l'obtention de la Première Fleur.

Affaires financières

Locations du Foyer Saint-Georges

- Communauté de Communes Sundgau

Le Conseil Municipal accorde la location gratuite du Foyer Saint-Georges le 25 juin 2021 à Madame Armelle Kuntz pour une réunion avec les assistantes maternelles du RAM.

- Association O2 Fitness

A la demande de Mr Yannick TURKAUF, animateur de l'association O2 Fitness, le Foyer Saint-Georges sera loué les lundis de 20h à 21h et les jeudis de 19h30 à 20h30 pour l'année scolaire 2021-2022, pour un montant annuel global de 400 € (la location annuelle est de 500 €, mais une réduction de 100 € est accordée suite à l'inoccupation de la salle lors de la dernière saison).

Réalisation d'un emprunt « Travaux Rue de l'III »

Monsieur le Maire présente l'offre de financement d'un prêt à long terme de 100 000 € à la Banque Postale pour compléter le financement des travaux de la Rue de l'III ; sa durée est de 10 ans, au taux fixe de 0,81%.

Bilan Financier Propriété Demange/Niedererberg

Le but de cette opération était la conservation de la pharmacie et du cabinet médical dans le village. Le bilan financier sera positif lorsque les trois dernières taxes d'aménagement seront encaissées (+18 000 €). Ce dossier a demandé un travail considérable, mais l'objectif est atteint et, en plus de la conservation des services médicaux, il a permis l'installation de jeunes couples avec enfants dans le village.

Voici un bilan succinct au 7 juillet 2021, le détail des opérations étant consultable en mairie :

03/12/2002 :	Acquisition, démolition, étude et honoraires	297 485,67 €
29/03/2010 :	Frais de notaire	3 312,27 €
2002 à 2021 :	Intérêts	121 796,63 €
	Total dépenses	422 594,57 €
2002 à 2021 :	Ventes et encaissement des taxes d'aménagement	419 703,72 €
	Total recettes	419 703,72 €
	Solde	- 2 890,85 €



Dénomination de rue

Le Conseil Municipal, décide de baptiser la rue perpendiculaire à la rue de Bâle, la « Rue des Pensées » en mémoire de André Rucklin qui y cultivait ses fleurs.

Entretien du Stade Municipal

L'état du terrain de jeu étant très mauvais, une remise à niveau (désherbage, carottage, et sablage) est nécessaire afin que les jeunes de l'entente puissent venir y jouer. Le devis de l'entreprise Idverde de Mulhouse est retenu pour un montant de 4 536 €.

Par ailleurs la réfection du toit des vestiaires a été chiffrée à un montant de 36 812.90 €. D'autres devis seront demandés et des dossiers de demandes de subventions seront également déposés.

Convention « Haies vives d'Alsace »

L'Association « Haies Vives d'Alsace » accompagne les collectivités dans la réflexion et la réalisation d'aménagement de parcs et espaces verts. Ses actions sont financées jusqu'à 75 %.

La mise en place d'une haie longeant par l'arrière les conteneurs à verres et à vêtements jusqu'à l'atelier communal, dissimulera ces éléments mal intégrés dans le paysage, et contribuera à la biodiversité sur la zone Mare/Manoir/Piste cyclable (en direction de Roppentzwiller).

Dans ce projet, il est aussi prévu dans un second temps, de remplacer par une haie, les sapins situés autour de l'aire de déchets verts, qui sont tous en train de dépérir. Les différentes essences qui composent ces haies sont sélectionnées en fonction du sol, de la densité et de la hauteur finale souhaitée. Afin de pouvoir concrétiser cette action, une convention est signée entre la commune et l'association. La plantation de la première partie se fera en février 2022.

Travaux de la Ferme Niefergold

Lors du Conseil Municipal du 10 avril 2021, il a été décidé dans l'urgence de restaurer la charpente de la Grange de la Ferme Niefergold. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise DATTLER de Feldbach. La partie arrière de la grange en trop mauvais état, a été démolie. Les anciennes tuiles Gilardoni (maintenant classées) ont été réutilisées. Une équipe de bénévoles a brossé et nettoyé les 5500 tuiles nécessaires à la rénovation de la toiture. Monsieur le Maire remercie l'ensemble des personnes qui ont participé au nettoyage et grattage des tuiles.

Le montant financier est le suivant :

Date	Libellés	Montant HT
30.04.21	Commune OLTINGUE Bois : 35,89 M3 à 65 €	2 332.85
17.05.21	Transport Bois Jean-Paul GEISS	286.40
31.05.21	Sté des Carrières Durlinsdorf Concassé	119.76
08.06.21	Scierie de Lutter	3 950.75
23.06.21	Ets Dattler	95 388.48
	Total	102 078.24

Pour mémoire, ces 102 078 € sont financés de la façon suivante : 20 000 € du CADEC, 20 000 € de la Société d'Histoire, 30 000 € de subventions CEA, et le solde est pris en charge par la commune.

Des travaux de nettoyage sont en cours. Une entreprise interviendra pour la démolition de la partie arrière et la réalisation des écoulements des eau pluviales.



Divers

Chantier d'assainissement rue du chemin de fer

En réponse à M. Gabriel Jaenger qui demande des précisions sur le chantier d'assainissement, M. le Maire précise que ceux-ci relèvent de la compétence de la Communauté de Communes Sundgau (CCS) et qu'ils ont été suspendus le 4 mai après une réunion sur site avec le maître d'œuvre et les commerçants riverains du chantier.

Les travaux, initialement programmés en automne 2020, ont été reportés une 1^{ère} fois à la demande de notre conseil municipal le 17 septembre afin que les commerçants et les entrepreneurs de Durmenach, notamment les établissements Feuerstein qui entraînent alors dans la saison du maïs, et la bijouterie le « Filon d'Or » qui réalise une grande partie de son chiffre d'affaire avant les fêtes, soient « à minima » impactés par le chantier, sachant que cette enseigne familiale créée en 1960 a déjà été fortement touchée par le confinement imposé durant de longs mois aux commerces jugés « non essentiels ».

Programmés en février, les travaux ont été reportés par la CCS puis ont démarré le 26 avril, avant la réouverture post-confinement de la bijouterie et en dehors de toute circulation d'engins agricoles, mais sans tenir compte de la saison printanière de l'horticulture Rucklin, reprise cet hiver par Evan Drexler, qui draine entre mi-avril et mi-juin des centaines de sundgauviens vers cette enseigne créée en 1946 par André Rucklin et pérennisée jusqu'en 2021 par son fils Jean-Louis.

La mise en place d'une circulation alternée à la hauteur du chantier combinée au stationnement de dizaines de véhicules de part et d'autre de la route a, pendant les 2 premières semaines du chantier, provoqué à plusieurs reprises de forts risques d'accidents pour les clients de l'horticulture et du « Plaisir Fleuri », avec en 1^{ère} ligne des personnes parfois âgées qui traversaient la route les bras chargés et qui ensuite quittaient leurs places en marche arrière, pris entre les feux de circulation.

Le 3 mai, devant l'exaspération des clients de l'horticulture et du « Plaisir fleuri », Evan Drexler a alerté le Président de la CCS M. Gilles Fremiot, qui a organisé dès le lendemain une réunion de chantier lors de laquelle il a immédiatement pris la mesure des risques d'accidents ainsi que des enjeux financiers pour les commerçants impactés et fait suspendre les travaux.

Le montant lié à la suspension du chantier s'élève à 16 000 €, il a été convenu que les travaux reprennent en juillet. Afin de prendre en compte de manière plus précise et plus juste les impératifs de chacun, une réunion avec les commerçants, le maître d'œuvre et le maître d'ouvrage a été organisée courant juin en mairie de Durmenach.



Affaires forestières

Programme des travaux d'exploitation année 2022

Le Conseil Municipal a approuvé le programme des travaux d'exploitation présenté par l'ONF en Forêt communale de Durmenach pour 2022 ainsi que l'état prévisionnel des coupes à façonner et des coupes en vente sur pied.

Motion de la Fédération nationale des Communes forestières

Le Conseil Municipal soutient la motion de la Fédération nationale des Communes Forestières qui exige :

- Le retrait immédiat de la contribution complémentaire des Communes forestières,
- La révision complète du Contrat d'Objectifs et de Performance Etat-ONF.

et demande :

- Une vraie ambition politique de l'Etat pour les forêts françaises,
- Un maillage territorial efficient des personnels de l'ONF face aux enjeux Certifié exécutoire.

Préemption d'une parcelle forestière

Le Conseil Municipal décide d'exercer le droit de préemption sur la parcelle boisée contiguë à la forêt communale, cadastrée section 6 n° 93 – Beim Alpfirster Baum - d'une superficie de 47a38ca, et approuve l'acquisition de la parcelle au prix de 5 685.60 €.



Affaires générales

Motion de soutien à l'action de la Fédération Nationale des Collectivités Concédantes et des Régies relative au projet « HERCULE »

Le Conseil Municipal approuve l'ensemble du contenu de cette motion.

Consultation du Plan de Gestion des risques d'inondation

Mr le maire informe que le Plan de Gestion des Risques Inondations (PGRI) pour la période 2022-2027 est actuellement en cours de consultation. Ce document est élaboré à l'échelle du bassin versant Rhin Meuse. Il définit des orientations dont l'objectif principal est de réduire la vulnérabilité du territoire face aux inondations. Après en avoir délibéré le conseil municipal émet un avis négatif au vu de certaines préconisations difficilement applicables.

Recrutement de secrétaires

La Commune a signé une convention avec le Centre de Gestion pour le recrutement du personnel administratif en vue des départs à la retraite de Mme Edith Welker fin septembre et de Mme Myriam Richart fin d'année. Pour postuler, retrouvez les offres d'emploi sur le site : <https://www.emploi-territorial.fr>

Piste cyclable Durmenach-Roppentzwiller

Suite à l'accident qui a eu lieu sur la piste cyclable, la Gendarmerie de Ferrette, sur les directives du parquet de Mulhouse, demande le retrait des ralentisseurs mis en place par la commune de Roppentzwiller. Le Conseil Municipal abroge la délibération du 09 avril 2019 ayant autorisé la Commune de Roppentzwiller à mettre en place ces éléments démontables, franchissables par les tracteurs, mais pas par les voitures, et situés sur le ban de la Commune de Durmenach.

Affaires générales

Compte rendu du conseil d'école du 18 juin 2021

Effectifs des classes pour la rentrée prochaine : 149 élèves qui seront répartis dans 6 classes : Mme Parmentier et Mme Lagrange s'occuperont de la classe de PS/MS, Mme Gambs de la classe de PS/GS. Mr Bertsch aura la classe de CP/CE1 à Werentzhouse, Mme Zimmermann la classe de CE1/CM1 à Roppentzwiller, Mme Faffa de la classe de CE2/CM1 à Roppentzwiller et Mme Schuller la classe de CM1/CM2 à Bouxwiller. Pas de changement au niveau des Atsems (Mme Evelyne Muller sera en classe de PS/MS et Mme Laetitia Metzger en classe de PS/GS)

Compte rendu de la réunion du SIAS du 7 juillet 2021

Le SIAS investira dans des TBI (tableau blanc interactif) pour un montant de 29 000 € (sur lesquels il obtiendra 10 800 € de subventions).

Un groupe de travail a été composé avec un représentant de chaque village afin de rédiger des statuts qui détaillent et précisent les compétences et le rôle du SIAS.

Divers

Compteurs d'eau

Tous les compteurs d'eau de la Commune seront remplacés cet automne afin de répondre à la réglementation en vigueur.

Quête pour la Ligue contre le cancer

Le résultat de la quête 2021 pour la Ligue contre le cancer rendue plus difficile après une année d'interruption a rapporté la somme de 3 930,70 € pour les habitants de Durmenach.

Merci aux généreux donateurs ainsi qu'à toute l'équipe de quêteurs, et à l'année prochaine !



Columbarium : Un devis de 17 172 € vient d'être signé pour la fourniture et la mise en place de 10 éléments supplémentaires.

Tabourets Siphons : L'entreprise Plombier Services de Strasbourg effectuera le nettoyage des tabourets siphons dans la semaine du 16 août.

Rédaction et impression : Mairie de Durmenach

Responsable de publication : Véronique Zundel